

20-22 novembre 2017
**COMITE DE SUIVI
DES FONDS EUROPEENS**

 l'Europe
s'engage
en Corse

 IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE

FEDER

FSE

FEAMP

FEADER

PROGRAMMES
EUROPÉENS
2014-2020
POUR LA
CORSE





Table des matières

INTRODUCTION.....	3
PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020 POUR LA CORSE.....	5
LE PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE 2014-2020.....	6
LE PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL (PON) FSE – VOLET CORSE	7
LE PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL (PON) FEAMP – VOLET CORSE	8
LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CORSE (PDRC) - FEADER.....	9
ORGANISATION DES 3 JOURNEES DU COMITE DE SUIVI	10
SESSION PLENIERE DU COMITE DE SUIVI.....	11
VISITES DE TERRAIN	12
QWANT MUSIC.....	13
AGRIEX.....	14
EXPLOITATION JACQUES ABBATUCCI.....	15

INTRODUCTION

Le comité de suivi des Fonds européens pour la Corse se réunit les 20, 21 et 22 novembre 2017 sous la coprésidence du Président du Conseil exécutif de Corse et du Préfet de Corse et Préfet de la Corse-du-Sud. Ils sont accompagnés de la conseillère exécutive chargée des affaires européennes de la Collectivité Territoriale de Corse. La délégation européenne est constituée des membres suivants de la Commission européenne : Agnès LINDEMANS, cheffe de l'Unité France de la DG REGIO, Pierre-Emmanuel LECLERC, rapporteur régional de la DG REGIO et son successeur M. Andrea MURGIA, Mario GERHARTL, rapporteur régional de la DG EMPLOI et Elvira BAKKER, pour la DG AGRI.

Un Comité de suivi régional unique pour l'ensemble des quatre fonds européens (FESI), garantit leur complémentarité et la cohérence de l'intervention régionale.

Le comité de suivi régional des programmes européens est commun aux Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) mis en œuvre en Corse pour la période 2014-2020, soit :

- le Fonds européen de développement régional (FEDER)
- le Fonds social européen (FSE)
- le Fonds européen agricole de développement rural (FEADER)
- le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Le comité de suivi a pour rôle de s'assurer du bon déroulement de l'exécution et du financement des programmes européens. C'est donc l'occasion de visites sur sites, de réunions techniques, et de discussions sur la gestion des programmes européens. Afin de garantir la complémentarité et la cohérence d'intervention des Fonds européens en région, ce comité de suivi couvre l'ensemble des programmes pour la Corse. Instance partenariale stratégique, le comité de suivi joue un rôle essentiel dans la vie d'un programme européen en s'assurant de l'efficacité et de la qualité de sa mise en œuvre.

Le comité de suivi des Fonds européens permet de :

- **présenter, aux principales parties prenantes des programmes européens, l'ensemble des interventions des différents Fonds mis en oeuvre au niveau régional ainsi que les travaux de suivi propres à chaque Fonds,**
- **débattre de la complémentarité entre les Fonds pour adapter, le cas échéant, les programmes validés par la Commission européenne,**
- **mettre en lumière les approches innovantes, notamment en matière de partenariat et de mise en oeuvre et faire émerger les bonnes pratiques,**
- **promouvoir les actions conduites au titre du plan de communication régional.**

La programmation européenne 2014-2020 pour la Corse s'articule autour des schémas régionaux de l'ensemble des secteurs (aménagement du territoire, environnement, nouvelles technologies, etc.). Les programmes opérationnels européens 2014-2020 pour la Corse viennent renforcer les efforts déjà entrepris par les autorités locales au service du développement insulaire. Ils permettent le maintien et la création d'emplois, la transition énergétique et favoriseront l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, l'Union européenne (UE) met en oeuvre une politique en faveur du développement régional. Cette stratégie a pour objectif de stimuler la croissance économique et l'emploi. L'UE mobilise les FESI pour contribuer au développement des régions.

PROGRAMMES EUROPEENS 2014-2020 POUR LA CORSE

Pour la période 2014-2020, ces Fonds se traduisent, en Corse, par les programmes suivants :



FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FSE

Fonds Social Européen

FEAMP

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



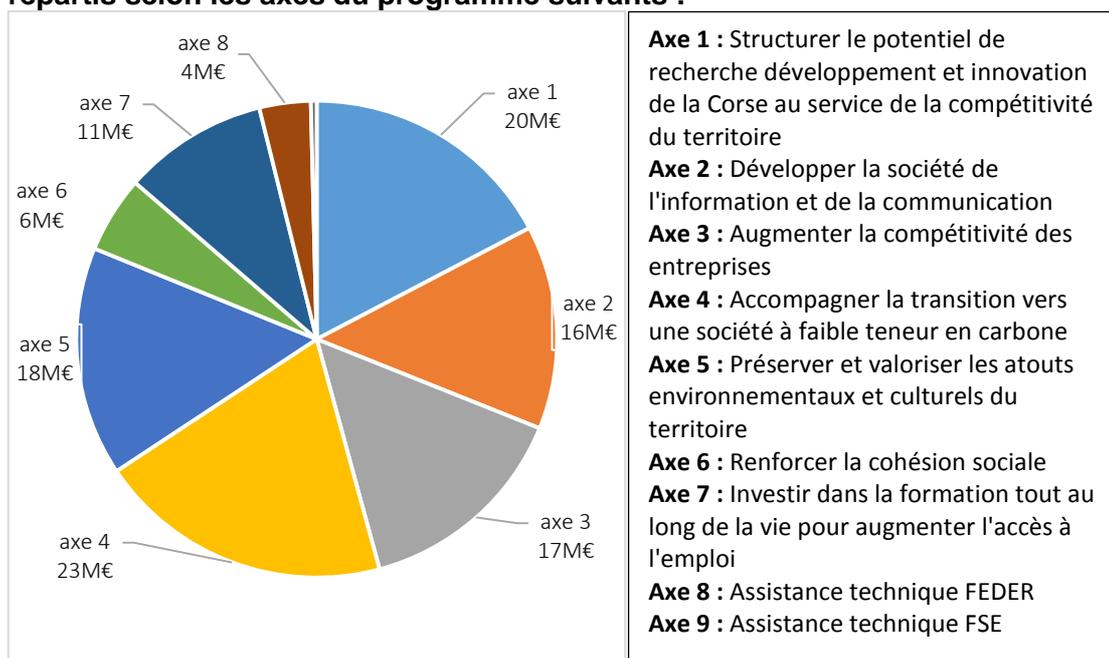
IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE

LE PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE 2014-2020

Territoire insulaire, la Corse fait face à des problématiques contrastées et multiples dues principalement à son insularité.

Sept axes composent le programme FEDER-FSE 2014-2020 : six axes FEDER et un axe FSE. Chacun de ces axes est ouvert à un large panel de bénéficiaires potentiels et présente l'opportunité de soutenir un grand éventail de projets. La validation du programme témoigne de la confiance accordée par l'Union européenne à la Corse. La CTC assure la gestion de ce programme, en sa qualité d'autorité de gestion.

Le programme opérationnel dispose d'une enveloppe FEDER-FSE de près de 116 répartis selon les axes du programme suivants :

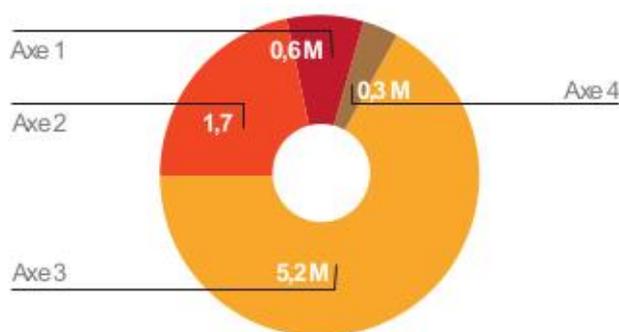


Le programme couvre un grand nombre de thématiques qui constituent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux prioritaires de la Corse, à savoir : la recherche-développement et l'innovation, la compétitivité des PME et leur ouverture sur les marchés extérieurs, la transition numérique de la Corse vers le Très Haut Débit, la transition énergétique, la prévention des risques majeurs et la valorisation du patrimoine, la cohésion sociale avec la nouvelle politique de ville et l'augmentation du niveau de qualification des demandeurs d'emplois.

LE PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL (PON) FSE – VOILET CORSE

Il favorise l'emploi en finançant des actions de formation, d'insertion et de lutte contre les discriminations. Sous l'autorité du préfet de Corse, la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse) est autorité de gestion déléguée du PON FSE-Volet Corse.

Le programme dispose d'une enveloppe FSE de 8,2 millions d'euros répartis selon les axes du programme suivants :



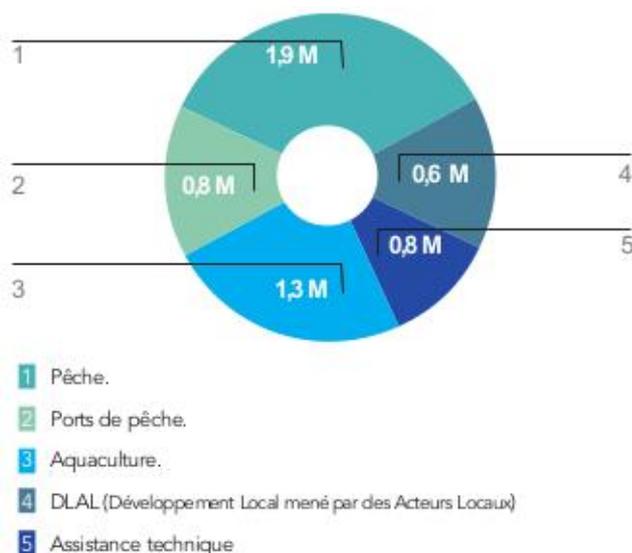
LES AXES

- 1** Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat
- 2** Anticiper les mutations et sécuriser les parcours et les transitions professionnels
- 3** Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion
- 4** Assistance technique

LE PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL (PON) FEAMP – VOILET CORSE

Consacré aux affaires maritimes et à la pêche, ce fonds soutient la Politique Commune de la Pêche pour la conservation des ressources biologiques de la mer, la gestion des pêcheries et des flottes qui exploitent ces ressources, l'aquaculture, ainsi que la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture. L'Office de l'Environnement de la Corse est organisme intermédiaire du PON FEAMP-Volet Corse dont l'autorité de gestion nationale est la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture.

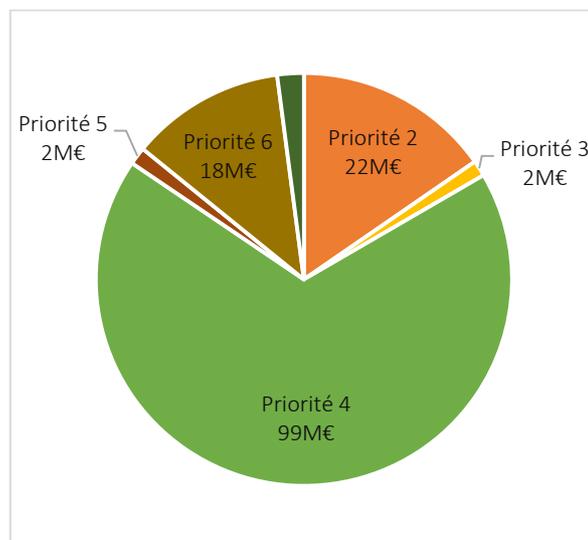
Le programme dispose d'une enveloppe FEAMP de plus de 5,4 millions d'euros répartis selon les axes du programme suivants :



LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CORSE (PDRC) - FEADER

En Corse, il se traduit par le Programme de Développement rural de la Corse (PDRC). Il soutient les activités agricoles et rurales dans une logique orientée vers la qualité, la protection, l'innovation et la modernisation. La Collectivité Territoriale de Corse est autorité de gestion du PDRC-FEADER.

Le programme dispose d'une enveloppe de plus 145 millions d'euros répartis selon les priorités du programme suivantes :



Priorité 2 : Viabilité et compétitivité des exploitations, gestion durable des forêts
Priorité 3 : Organisation de la chaîne alimentaire, transformation et commercialisation
Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et la foresterie
Priorité 5 : Promouvoir l'efficacité des ressources
Priorité 6 : Développement économique, inclusion sociale
Hors priorités

ORGANISATION DES 3 JOURNEES DU COMITE DE SUIVI DE SUIVI

ORGANISATION DES 3 JOURNEES DU COMITE DE SUIVI EUROPEEN A AJACCIO 20, 21 et 22 novembre 2017

arrivée et départ prévus sur Ajaccio

lundi 20 novembre 2017		mardi 21 novembre 2017		mercredi 22 novembre 2017	
REUNIONS TECHNIQUES (AJACCIO)		SESSION PLENIERE (AJACCIO)		VISITES DE TERRAIN	
				8h30	Départ depuis l'Hôtel de Région
11h00 - 12h15	réunion technique PO FEAMP (CTC salle 3)	10h00 - 12h00	Comité de suivi - session plénière (Palais des Congrès d'Ajaccio)	9h00 - 10h30	visites FEDER : 1) QWANT MUSIC (Quai C. Ornano)
				11h00 - 12h15	2) AGRIEX - Université de Corse (Vignola)
		12h15 - 14h00	buffet au Palais des Congrès	12h30 - 13h30	buffet organisé sur place
14h15 - 17h30	réunion technique PO FEDER FSE 2014-2020 (CTC salle 2)			14h00	Départ pour Propriano
16h00 - 18h00	Rencontre annuelle Autorité de Gestion/Commission européenne PDR FEADER (salle DAEI à Castellanu)	14h30 - 17h30	Réunion ITI PO FEDER-FSE 2014-2020 : présentation générale et ordre de passage des organismes concernés (CTC salle 5)	15h30 - 17h	visite FEADER : EXPLOITATION JACQUES ABBATUCCI (Propriano)
15h30 - 17h00				17h15	Départ du dernier site pour rejoindre le terminus : Hôtel de Région

SESSION PLENIERE DU COMITE DE SUIVI

Mardi 21 Novembre 2017 de
10 h00 à 12 h 00
Au Palais des Congrès
d'Ajaccio

Ordre du jour :

10H00 : Accueil conjoint du Président du Conseil Exécutif de Corse et du Préfet de Corse

10 h 30 :

- ❖ Pour approbation :
 - Relevé de conclusions CS du 15 Décembre 2016

10h35 : État d'avancement des programmes UE 2014-2020 :

A. PDRC FEADER

B. PO FEDER-FSE

- ❖ Pour information :
 - Modification du PO suite à validation IEJ
- ❖ Témoignages

C. PON FSE

D. PON FEAMP

E. PO Italie-France Maritime

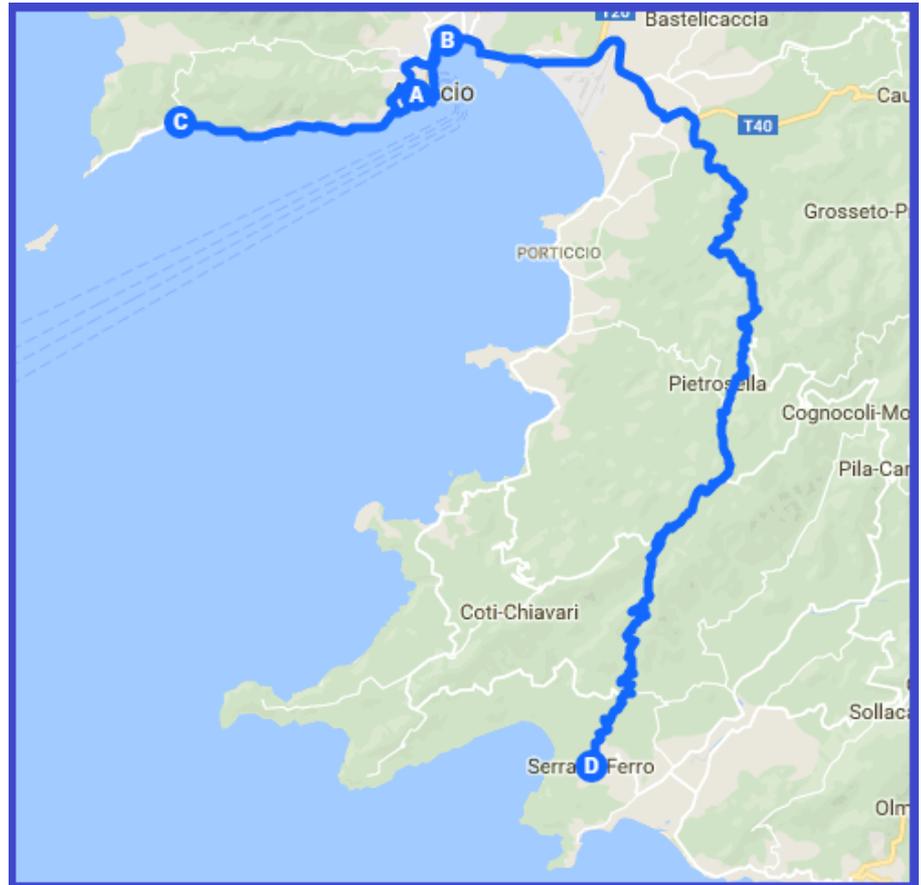
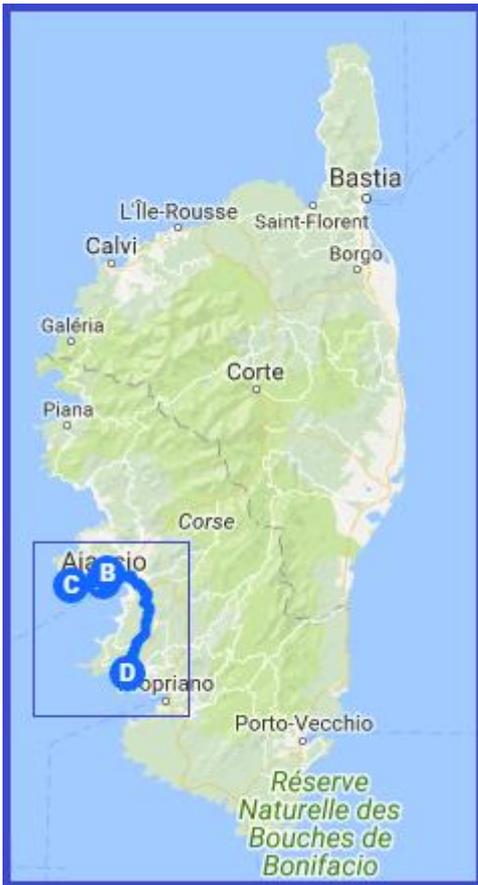
11h30 :

- ❖ Pour information :
 - Mise en œuvre de la Stratégie de spécialisation intelligente (3S) – point sur le financement et la Recherche et d'Innovation
- ❖ Pour approbation :
 - Plan de communication 2018

11 h 45 : Conclusions CTC / ETAT / Commission européenne

VISITES DE TERRAIN

Mercredi 22 Novembre
à 8h30



Le départ est fixé à 8h30 devant la Collectivité Territoriale de Corse.

- A. QWANT MUSIC
- B. AGRIEX
- C. Exploitation Jacques ABBATUCCI

A. QWANT MUSIC

BOULEVARD CHARLES BONAPARTE
20090 AJACCIO

Mercredi 22 Novembre
9h00 – 10h30

Coût de l'opération : 3 356 793,00€

Montant de l'aide FEDER : 2 014 076,16€

QWANT s'engage à créer la solution la plus complète du marché pour chercher, découvrir, produire, gérer, expérimenter, partager et apprendre tout ce qui fait l'univers de la musique. Cette solution intégrera tout ce qui est en rapport avec la musique sur le Web, ce qu'y apporteront les artistes, professionnels labels et major et leurs communautés, et aussi la musique qui se trouve sur votre PC ou votre cloud personnel. L'ambition de QWANT est de créer sur le Web un lieu unique et complet pour la musique, garantissant la neutralité et le respect de la vie privée, et où toutes les parties prenantes de la musique, quelles qu'elles soient, pourront trouver des réponses pertinentes à leurs besoins, quels qu'ils soient.



Grâce aux financements FEDER reçus, QWANT MUSIC a pour objectifs :

- de créer le meilleur index de musique au monde,
- d'améliorer de façon significative la facilité et les bénéfices de la consommation de musique,
- d'offrir un lieu unique où les consommateurs de musique et les artistes obtiendront un juste retour de leurs investissements. Ce lieu unique doit apporter un nouveau modèle commercial pour la musique, et ainsi faciliter l'utilisation et la valeur ajoutée de la consommation proposée, qui rendra obsolète les usages illégaux de la musique ou ceux fournissant de faibles revenus aux artistes (actuellement le cas avec le streaming).



Qwant Music



Bénéficiaires : Université de Corte, Corsica Essences, Solyvia SAS, huiles essentielles de TEPPE ROSSE
Coût de l'opération : 1 501 853, 00€
Montant de l'aide FEDER : 969 519,00€

Grâce à ce projet, la Corse s'insérerait dans le marché en mettant en œuvre une filière PAM (plantes aromatiques et médicinales) performante intégrant des cultures d'espèces endémiques (immortelle, menthe, santoline ...) mais aussi en valorisant d'autres ressources alimentaires (zestes d'agrumes) et non alimentaires susceptibles d'offrir des produits à très haute valeur ajoutée. Les PAM entrent en tant que composants dans la fabrication de cosmétiques ou autres produits naturels de santé et sont aussi la base de produits transformés à haute valeur ajoutée comme : huiles essentielles, extraits secs...

Le projet prévoit également :

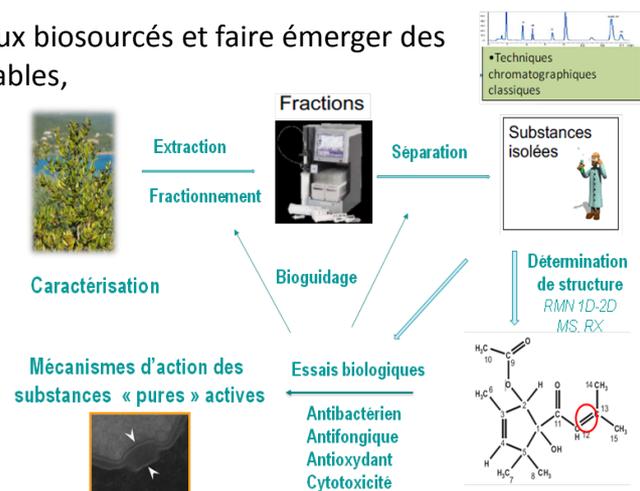
- d'utiliser des co-produits d'huiles végétales, par l'intermédiaire de procédés à faible impact environnemental ;
- d'introduire des innovations technologiques dont pourront bénéficier les unités du secteur agronomique ainsi que les entreprises qui travaillent dans le domaine des cosmétiques ;
- produire à des coûts maîtrisés des essences naturelles, tout en préservant l'équilibre environnemental. La recherche se portera aussi sur d'autres produits permettant de diversifier l'offre (agrumes, menthe,...).

La méfiance des consommateurs vis-à-vis des produits chimiques entraîne une forte croissance du marché des produits naturels. L'essor de ce marché peut représenter une voie de diversification majeure pour les entreprises agriculteurs régionaux, et attirer des acteurs exogènes stratégiques de cette filière.



Forts de ce constat et avec l'appui de partenaires des filières concernées, **les objectifs sont de :**

- valoriser les PAM spécifiques de notre région pour le secteur cosmétique, compléments alimentaires, aromathérapie, pharmacie, alimentaire, etc,
- innover en identifiant la meilleure valorisation possible de ces plantes,
- diversifier les sources potentielles de revenus pour les différents acteurs de la filière,
- créer un nouveau business model pour les producteurs en relation avec les autres acteurs de la filière,
- permettre un développement de produits et de matériaux biosourcés et faire émerger des méthodes alternatives utilisant des ressources renouvelables,
- caractériser les plantes par l'étude détaillée de la composition chimique des extractibles,
- établir les relations entre les propriétés des plantes et la nature des constituants,
- mettre en évidence une variabilité chimique et étudier la biodiversité végétale insulaire et méditerranéenne,
- rédiger un atlas des plantes,
- rédiger un ouvrage grand public sur les huiles essentielles.



C. EXPLOITATION JACQUES ABBATUCCI

FERME "FIL DI ROSA"
20140 SERRA DI FERRO

Mercredi 22 Novembre
15h30 – 17h00

Jacques ABBATUCCI, éleveur corse, est un autodidacte passionné. Il a donné naissance à la "vache tigre", produit local exceptionnel dépassant aujourd'hui les frontières corses. Jacques ABBATUCCI, désirant faire perdurer cette race, a alors fait le tour de la Corse pour en récupérer et débiter ainsi cette exploitation certifiée agriculture biologique et appliquant les principes de la biodynamie depuis 2002.

Ce domaine, situé entre Ajaccio et Propriano, est composé de 350 hectares de coteaux sur lesquels les 200 bêtes de l'exploitation peuvent vivre en liberté.



Désireux de mener son exploitation à l'ancienne, Jacques ABBATUCCI n'en oublie pas pour autant de vivre avec son temps et de s'équiper en conséquence. Il désigne d'ailleurs lui-même son exploitation « d'élevage mené comme au XIXème siècle avec la technologie du XXIème siècle ».

Il a bénéficié du soutien du FEADER, lors de la programmation 2014-2020, il est en effet éligible à l'ICHN (Mesure 13.1 du Programme de Développement Rural de la Corse), l'exploitation de M. Abbatucci (EARL Vache Tigre) a également été bénéficiaire de plusieurs dossiers d'investissement sur période de programmation.

Certains de ces investissements ont porté sur du matériel de travail du sol, de l'équipement agricole ou encore l'équipement d'un point de vente (plusieurs dossiers Mesure 4.1.2 du PDRC).

Afin d'améliorer son autonomie alimentaire, l'exploitation a également mis en œuvre un projet de mise en valeur fourragère sur près de 28ha comprenant 4800 mètres linéaires de clôture (Mesure 4.1.1 du PDRC)."



l'Europe
s'engage
en Corse

IN CORSICA,
S'IMPEGNA
L'EUROPA
PER U NOSTRU
AVVENE



Collectivité Territoriale de Corse
Direction des Affaires Européennes
et Internationales

22, cours Grandval
20187 Ajaccio Cedex 1
Tél. 04 95 51 64 64

www.europa.corsica